

Infos pratiques

La prochaine Assemblée Générale est fixée au 10 mars 2012 à 14h30 salle des Jeunes de Bures/Dives

Venez nombreux :

Une association n'est forte qu'avec des adhérents !



ELARGISSEMENT ?

Mise en garde

Le symbolique mur antibruit que compte installer la SAPN lors de l'élargissement s'il se fait et quand ? sera construit pour abaisser le niveau acoustique à 65 dB(A) le jour, et 60 dB(A) la nuit. Source: Département du Calvados Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier national. Projet soumis à consultation du public du 15 juin 2011 au 15 août 2011 cité au verso. Pour donner une idée du gain, les pics de bruit sont actuellement d'environ 75 dB(A) le jour (un peu plus ou un peu moins selon l'exposition de votre habitation). Pour cette raison, les quelques habitants pensant que les nuisances sonores disparaîtront doivent rester solidaires du reste de la population pour exiger la mise en place des solutions complémentaires applicables dès maintenant citées au verso. Dans le cas contraire, le désenchantement est inéluctable sans autre espoir et pour longtemps. Ne revivons pas le laxisme du passé avant la mise en service de l'A13 car aujourd'hui nous payons tous ses conséquences au prix fort !

S.N.A.D

BULLETIN D'INFORMATION

Décembre 2011



Association Citoyenne Buroise



Agir pour préserver un environnement emprunté à nos enfants ! (Claude Monet)

et notre santé et notre patrimoine